



Lons le Saunier, le 12 novembre 2007

VÉLO QUI RIT

Monsieur JAMAIGNE  
Maire de Perrigny

Objet : abri-vélos de l'école primaire de Perrigny  
Affaire suivie par :  
Anne GONDOUIN : 03 84 24 29 58  
Frédéric RONGEART : 03 84 24 61 50

Monsieur le Maire,

Nous avons apprécié la mise en place d'un abri-vélos couvert mis à disposition des élèves de l'école primaire.

Nous aimerions cependant faire quelques remarques :

1- L'accès à l'abri se fait par une porte. Même si le passage semble assez grand, y compris pour les vélos d'adultes, il est néanmoins peu pratique, d'autant plus que des personnes attendent devant la grille de la cour de l'école aux heures de sorties et que l'ouverture totale de cette porte est alors difficile (photo n°1).

2- Les systèmes d'accroche des vélos devaient être des arceaux fixés au sol, et ce sont les anciens systèmes, posés à même le sol, inadaptés à une mise en place correcte d'un antivol qui ont été conservés.

Les enfants utilisateurs rapportent des problèmes pour garer et accrocher leurs vélos. Ces difficultés sont liées à un espacement réduit entre les places, ne permettant pas parfois d'insérer un vélo entre deux, ou obligeant à se glisser entre le mur et l'abri pour aller fixer l'antivol sur la roue avant (photo n°2)

Une évolution est-elle prévue ?

Pour mémoire, nous vous réadressons le courrier du 2 novembre 2005, où nous avançons des propositions, références précises à l'appui, pour ces range- vélos.

Nous vous remercions de nous tenir au courant et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

**François Pouessel -Président de VÉLO QUI RIT**



---

**Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier**  
tél : 03 84 24 17 26 ou 06 81 10 19 31 courriel : [veloquirit39000@fubicy.org](mailto:veloquirit39000@fubicy.org) site : <http://www.fubicy.org/veloquirit39000>

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n° 890 - Membre de la FUBicy . Fédération des Usagers de la Bicyclette  
Relais Local AF3V Association française Véloroutes Voies Vertes



**Photo n°1** : porte d'accès à l'abri-vélos



**Photo n° 2** : quand l'abri est plein, les enfants se glissent entre le mur et l'abri pour anti-voler le vélo (flèche)

